

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° I-2303

présenté par  
M. Maillard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.